



Violence intrafamiliale que faire

Par **mic974**, le **08/12/2017** à **16:42**

Bonjour a tous,

Ma mère ait victime de coup ainsi que des injure de la part de sont fils agé de 38 ans, elle n'en peut plu, ait a essayé de se suicidé. J'ai tenté de la raisonnée, en la conseillant de ne pas commettre l'irréparable, mais sa s'avère difficile.

Je ne dort pas, depuis maintenant plusieurs jours, a essayé de trouvez une solution.

Que me conseillé vous pour que je la protège, aujourd'hui il la menacé de la tuer ainsi que mon petit frère et ma sœur. Il sont pris de panique. Au point de s'enfermé dans une chambre.

J'ai réussie a pouvoir enregistré sur mon téléphone ce qui été entrain de se passé lorsque ma soeur ma téléphoné pour m'informé de ce qui été entrain d'arrivé.

Que ferais vous dans mon cas?

Par **Juristetudiant**, le **11/12/2017** à **18:33**

Bonjour,

Essayez de prendre conseil en appelant directement un numéro pour les violences faites aux femmes (comme le 3919) ou aux enfants (comme le 119). Ils sauront sans doute quoi faire, concrètement et rapidement, autant pour faire cesser les violences que pour aider votre mère à se sentir mieux.

Vous pouvez appeler la police quand vous êtes témoin d'une scène de violences.

Par **mic974**, le **11/12/2017** à **18:58**

Bjr pensez vous que je puise demandé au tribunal une mesure éloignement? Sa empire de jour en jours et je craint fort pour ma famille

Par **Detournay JJ**, le **11/12/2017** à **21:59**

Signalez sans plus tarder ces faits au commissariat de police ou à la gendarmerie la plus proche (où vous le souhaitez).

Adressez un courrier en A.R. au procureur de la République de son lieu de domicile en l'avisant des faits.